

WALEFFE (*Fernand-Benjamin-Justin*), Magistrat, membre du Conseil colonial (Chênée-lez-Liège, 1870 - Ixelles, 24.5.1954).

Fils d'un instituteur communal ayant la charge d'une nombreuse famille, Fernand Waleffe, élève studieux, conquit son diplôme de docteur en droit à l'Université de Liège et partit pour le Congo à l'âge de 26 ans, sur les conseils du professeur Galopin et avec la recommandation personnelle du grand roi Léopold II.

Il allait accomplir une carrière particulièrement brillante dans la Colonie et en Belgique.

Jeune magistrat de l'Etat indépendant du Congo il fut substitut du Procureur du Roi, puis juge du 6 janvier au 27 juillet 1898. Procureur d'Etat du 6 mars 1899 au 2 novembre 1901, et du 29 mai 1902 au 14 juin 1904. S'étant marié, il était retourné au Congo le 2 septembre 1905 avec son épouse mais celle-ci étant tombée malade il l'avait ramenée en Belgique le 25 avril de la même année. Il acheva sa carrière africaine du 6 juillet 1905 au 11 septembre 1906.

Il s'était distingué dans l'accomplissement de missions difficiles et l'on n'avait que des éloges pour sa parfaite intégrité, sa droiture et son caractère indépendant.

Aussi devait-il poursuivre dans la magistrature belge une activité fructueuse.

Il fut successivement nommé juge au tribunal de première instance, conseiller à la Cour d'Appel et président de la Cour d'Assises de Liège.

Sa haute compétence juridique et sa réputation de travailleur infatigable, lui valurent en 1928 le mandat de conseiller à la Cour de Cassation puis les fonctions de premier président intérimaire. Patriote ardent, la guerre de 1914-1918 lui avait fait connaître les prisons et les camps de l'ennemi pendant plus de trois ans. Président de la Cour de Cassation en 1945, il avait été nommé en 1932 membre du Conseil colonial. Il apporta à l'appareil législatif du Congo une collaboration éminente.

Il deviendra vice-président de ce Corps constitué et dirigera ses travaux avec une autorité et une courtoisie exemplaires. Il abandonnera ses fonctions à l'âge de quatre-vingts ans.

Le 20 janvier 1951, ses collègues du Conseil colonial tinrent à lui manifester leur particulière sympathie. Au cours d'un déjeuner intime, le ministre des Colonies M. Dequae et feu Octave Louwers, nommé vice-président du Conseil de législation du Congo rendirent un vibrant hommage aux services considérables que Fernand Waleffe avait rendus à la Colonie et la Mère Patrie.

Il avait été cruellement éprouvé le 20 août 1953 par le décès de son épouse qui avait été une des premières femmes européennes à séjourner au Congo. Elle était titulaire de la médaille commémorative du Congo et de la médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

Fernand Waleffe avait dirigé la publication du *Répertoire décennal de la jurisprudence belge*. Il fut l'auteur de nombreuses notices qui parurent dans le *Journal des tribunaux d'Outre-Mer*.

Depuis 1923, il avait été administrateur de la Société belge d'études et d'expansion de Liège. Il en fut vice-président.

Dans une séance solennelle le 25 juin 1954, le premier président Louveau, le procureur général Hayoit de Termicourt et le bâtonnier de l'Ordre des Avocats, Me Van Leynseele firent un grand éloge du défunt président émérite de la Cour de Cassation.

Fernand Waleffe était décédé à Ixelles le 24 mai 1954.

Il fut inhumé dans l'intimité au cimetière de Dilbeek.

Tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir de sa grande indépendance de caractère, de son amabilité, de sa bonne humeur car il savait, abandonnant la gravité du magistrat, s'amuser d'un bon mot, d'une anecdote spirituelle.

Fernand Waleffe était grand-croix de l'Ordre de Léopold II; grand officier de l'Ordre de Léopold 1^{er}; grand officier de l'Ordre de la Couronne; commandeur de l'Étoile africaine; commandeur de l'ordre royal de Lion; titulaire de nombreuses autres distinctions honorifiques.

Le défunt était le père du professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles, directeur du Fonds colonial d'Invalidités, qui fut membre du Conseil colonial et de Conseil de législation du Congo. Celui-ci fut cruellement éprouvé par le décès de son frère aîné prénommé Albert, né en 1909 qui fit carrière en Egypte et au Congo. Il mourut en janvier 1961 peu après les événements malheureux de juillet 1960 auxquels il fut, dans le Bas-Congo, étroitement mêlé, comme ingénieur à la C.I.C.O. à Lukala.

13 décembre 1965.
Fred Van der Linden.